

BONNE ANNEE 2005

... sous des auspices plus favorables

Virage en matière d'environnement au conseil général (voir article de presse en page 2). En effet le conseil général de Loire-Atlantique a décidé de soutenir financièrement Bretagne Vivante pour l'accompagner dans des actions d'intérêt général qui concourent aux nouveaux objectifs du département en matière d'environnement.

Il ne s'agit pas d'un "cadeau" aux associations mais d'un véritable partenariat dans lequel Bretagne Vivante se voit confier un certain nombre de missions dans les domaines de la connaissance et de la conservation du patrimoine naturel, ainsi que pour l'éducation à l'environnement, notamment dans les collèges.

Les actions de Bretagne Vivante en faveur de la biodiversité dans un département aussi riche et sensible que la Loire-Atlantique sont ainsi reconnues. C'est le fruit du travail, voire de la pugnacité des adhérents de l'association qui dans un contexte jusque là très difficile ont souvent, plus par conviction que par plaisir, défendu la préservation de la nature dans toutes ses dimensions auprès de toutes les instances et groupes de travail départementaux. Ceci a été rendu possible grâce à la compétence des experts-naturalistes de l'association, et au dévouement de l'ensemble du réseau de bénévoles qui gère une douzaines de petits espaces naturels dans le département.

Le soutien du conseil général va permettre à l'association de réorganiser les postes des quatre salariés basés à Nantes en fonction de l'évolution constatée des charges et des nouvelles missions qui lui seront demandées. Ce partenariat va d'ailleurs avoir pour conséquence immédiate la création d'un nouvel emploi de chargé d'études naturalistes. Quinze jours après la publication du profil de poste, nous avons reçu plus de 350 candidatures. C'est dire s'ils sont nombreux les jeunes diplômés dans le domaine de l'environnement à la recherche d'un emploi. Souhaitons que d'autres conseils généraux permettront de mettre à profit ce réservoir de compétences.

Notre force et notre crédibilité reposent aussi sur le nombre de nos adhérents. Beaucoup de bonheur et bonne année à tous.

Gilles Mahé

Sommaire

Bilan Assemblée générale départementale	2
Réseau sentinelle des plantes protégées	2
Déchets : visite d'Arc en ciel	3
Groupe thématique "conservation et biodiversité" :	
Réserves : actualités et nouveautés	4,5
Agenda départemental	6
Dates de chantiers et conférences	7
La vie des sections :	
Jardin de la section nantaise suite	7
Informations Châteaubriant	7
La botanique sur Internet	8
Journée conviviale à Bois Joubert	8

Bretagne Vivante- SEPNB

Section du pays nantais
6 rue de la ville en Pierre
44000 NANTES
tél./ fax: 02 40 50 25 24
Email: bvnantes@wanadoo.fr

Section Châteaubriant
14, rue César Franck
44110 Châteaubriant
tél. /fax : 02 99 47 96 78

Section Estuaire-Loire-Océan
Maison du peuple
Place Allende
44600 Saint-Nazaire
tél./fax : 02 40 66 43 54
Email: section-estuaire-loire-ocean@bretagne-vivante.asso.fr

ASSEMBLEE GENERALE DEPARTEMENTALE

L'AG départementale qui a eu lieu le 20 novembre 2004 à Bois-Joubert a rassemblé 32 adhérents. 28 autres adhérents qui n'ont pu se déplacer avaient transmis leur pouvoir. Les rapports d'activités de chaque section ont montré combien l'activité de l'association était intense et les actions multiples dans tous les domaines liés à protection de la nature. Cependant nous avons une nouvelle fois pointé nos carences en matière de communication vers le grand public. Surchargés par le travail que représente les différents travaux et suivis des dossiers, nous négligeons souvent de le faire savoir par voie de presse notamment. C'est un point sur lequel il faudra vraiment qu'on réfléchisse à l'avenir.

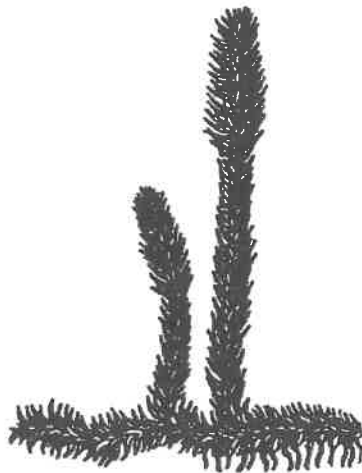
Nous avons aussi fait le bilan du fonctionnement de la nouvelle délégation départementale. Même si cela ne résout pas tous les problèmes, la restructuration de Bretagne Vivante en Loire-Atlantique avec la création d'une équipe départementale qui assume la représentation politique de l'association dans le département, garantit une meilleure cohérence des différentes actions menées par les sections. Nous n'en serons que plus lisibles par tous nos partenaires dont le conseil général avec qui nous nous sommes engagés sur une convention pluriannuelle. L'AG a renouvelé sa confiance à l'équipe départementale dirigée par Bernard Guillemot, président de l'association qui assume également le rôle de délégué départemental.

L'après-midi fut consacré à des travaux par groupe de travail. Le groupe " biodiversité et conservation " a organisé les plannings pour les inventaires et les travaux sur les réserves. Le groupe " biodiversité et aménagement " a fait le point sur le SAGE-Estuaire suite aux différentes commissions auxquelles nous avons participées.

Pour la délégation, le secrétaire,

Gilles Mahé.

Participez au Réseau Sentinelle des Plantes Protégées



Lycopodiella inundata

Atlantique, elle n'est présente que dans quelques anciennes carrières proches de la forêt du Gâvre.

Pour devenir le parrain du Lycopode inondé, n'hésitez pas à contacter la section Estuaire-Loire-Océan à l'adresse figurant en première page.

Rappel des parrainages précédents :

- Gentiane pneumonanthe : Sophie Mahieu
- Doradille marine : Jean-Yves David
- Asphodèle d'Arrondeau : Françoise Peschard
- Ail des Landes : Séverine Huet
- Romulée à petites fleurs : Muriel Oger
- Orchis punaise : Hervé Mabon
- Bruyère vagabonde : Daniel Richeux

Ouest-France

Vendredi 17 décembre 2004

Le conseil général veut en faire des partenaires

Bienvenue aux associations nature !

Virage en matière d'environnement au conseil général. Associations de protection de la nature et de l'environnement vont devenir les partenaires du Département pour gérer et animer des espaces naturels sensibles.

Joli pactole. Chaque année, la construction immobilière rapporte quatre millions d'euros au conseil général. C'est la taxe départementale des espaces naturels sensibles. Dans l'opposition, Françoise Verchère reprochait à l'ancienne majorité de bien mal utiliser cette taxe « par manque de projets et de volonté politique ». Voici l'élu de Bouguenais désormais en charge de l'environnement et de la protection naturelle au conseil général, bien décidée à en finir avec « trente ans d'absence de politique environnementale ».

Du plomb dans l'aile

La vice-présidente veut ainsi revoir les zones de préemption, trop vastes à ses yeux (36 500 hectares). Le patrimoine du département étant au

jour d'hui extrêmement morcelé, elle souhaite concentrer son action sur un certain nombre de secteurs. Via un plan d'acquisitions, la taxe ira d'abord à la protection des espaces naturels sensibles. L'élu pense aux zones humides, aux grandes vallées et aux lacs de Loire. Le projet écologique devient prioritaire par rapport aux interventions sur le bâti. Exemple : en presqu'île guérandaise, la communauté de communes Cap Atlantique s'intéresse à l'île du Met et voudrait y réhabiliter deux bâtiments. Copie à revoir. « Je ne vois pas où est le projet environnemental ? » note Françoise Verchère.

Parce que « le bâti n'est pas une fin en soi », les reconstructions de Kersallo (en presqu'île guérandaise) et de la ferme de l'île Héron (à Saint-Sébastien-sur-Loire) ont du plomb dans l'aile. En revanche, le conseil général est très intéressé par le projet qui fera de la maison Guertin une fenêtre sur le lac de Grandlieu et sa réserve naturelle. Protection ne rimaient pas avec fermeture, des sites seront utilisés dans l'éducation à l'environnement, avec des actions en direction des scolaires. Ainsi, la forêt de Touffu, au sud de Nantes,

« mérite » d'être utilisée comme lieu de découverte.

Finie la méfiance

Outre le conservatoire du littoral, l'ONF ou le conservatoire botanique de Brest, des associations devraient se frotter les mains. Ce sont Bretagne vivante, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), les associations de pêcheurs... Françoise Verchère veut en faire des partenaires privilégiés du conseil général. « L'époque de la méfiance est terminée. »

Dès janvier seront signées des conventions de trois ans avec Bretagne Vivante et la LPO. Elles toucheront 100 000 € par an, Françoise Verchère ne se privant pas de rappeler que, « sous la précédente majorité, Bretagne vivante ne recevait pas un euro pour la gestion d'une saline ». Le virage est net. Il y a peu encore, sur le dossier de la déviation de Paimboeuf, des associations comme la LPO étaient en procès avec le Département.

Marc LE DUC.

Des Adhérents de la section nantaise en visite à Arc en Ciel

Bretagne Vivante est représentée à la CLIS (Commission Locale d'Information et de Surveillance) de l'usine d'incinération de déchets Arc en Ciel de Couëron. A ce titre, une quinzaine d'adhérents a eu la possibilité de visiter l'usine avec deux de ses responsables en octobre 2004.

L'USINE ARC EN CIEL

Cette usine, avec Valoréna sur la plaine de Mauves, traite les déchets de la Communauté Urbaine de Nantes. A Couëron, en plus des deux fours, il existe des ateliers de tri des collectes sélectives et des DIB (Déchets Industriels Banals). La plate forme de compostage des déchets verts (32 000T en 2003) provenant des déchetteries est située à St Herblain. Elle vend sa production aux particuliers.

UN TRI INSUFFISANT

Légère baisse des apports.

Même si on constate une baisse globale de 3,4% des apports (environ 250 000T en 2003) due à un appauvrissement du gisement en DIB (environ 120 000T en 2003), les collectes d'ordures ménagères (130g 000T dont seulement 15 000T de collectes sélectives), augmentent légèrement.

La ville de Nantes à la traîne.

Au total (DIB, coll. sél. et déchets verts), la valorisation matières n'est que de 39 %, alors que l'objectif fixé par le plan départemental est de 50%. La plus grande partie de la ville de Nantes ne trie pas, ne le fera partiellement qu'en 2006 et dans sa totalité qu'en 2009. C'est beaucoup trop lent !

Un nouveau centre de tri est prévu pour traiter ces futures collectes sélectives. Il pourrait être implanté à l'est de Nantes.

L'INCINERATION

Des résidus dangereux.

La valorisation énergétique des ordures après incinération se fait, soit sous forme de vapeur expédiée chez le voisin Arcelor, soit sous forme d'électricité. La plupart des mâchefers et les résidus d'épuration des fumées, très toxiques, sont expédiés en CET (Centre d'enfouissement technique) 1 ou 2. Certains mâchefers de moins mauvaise qualité, dits "valorisables", sont utilisés après maturation en sous-couche routière alors que des études montrent qu'ils sont loin d'être inoffensifs.

Des résultats d'enquêtes plutôt rassurants.

Les rejets atmosphériques de ce genre d'installation sont constitués entre autres de poussières, chlore, SO₂, métaux lourds, dioxines et oxydes d'azote. Ils polluent l'air et ont un impact néfaste sur l'environnement et la santé des riverains. A Couëron, de nombreux travaux comme le nouveau traitement des fumées ou l'amélioration de la combustion, ont été faits pour mettre l'usine en conformité avec des arrêtés préfectoraux assez contraignants. Les dernières études d'Air Pays de Loire et d'Inéris se veulent rassurantes et concluent que les impacts environnementaux et sanitaires de l'installation semblent négligeables.

Mais l'inquiétude demeure.

Même si maintenant elles sont légèrement inférieures à 0,1ng/Nm³, les émissions de dioxines ont souvent dépassé ce seuil réglementaire, les années passées.

Il a été calculé que même en respectant les normes les plus exigeantes, les quantités de dioxines produites en une année sont très importantes. Pourtant la norme européenne est plutôt définie en fonction des capacités de mesures actuelles que par rapport à un seuil de toxicité. (Les dioxines sont cancérigènes.)

Le rôle des associations.

Une grande vigilance s'impose donc aux représentants d'associations de protection de l'environnement de la CLIS comme BV. Même si nous n'avons pas la possibilité d'intervenir de manière inopinée dans l'usine, nous vérifions avec soin les relevés mensuels d'autosurveillance qui nous sont envoyés, nous provoquons à intervalles réguliers des rencontres moins formelles que les CLIS avec les responsables de l'usine pour y poser toutes les questions concernant la sécurité, les dysfonctionnements, les travaux en cours, les mises en conformité, la qualité et le devenir des mâchefers, etc. Tous ces contacts nous permettent de dire nos inquiétudes, de donner nos positions, de présenter des demandes précises par rapport à la protection de la santé des riverains et de l'environnement.

AU NIVEAU DU DEPARTEMENT

La réduction à la source

Les associations présentes dans les CLIS ont été conviées à la commission de révision du plan départemental d'élimination des ordures ménagères. Elles ont approuvé certaines grandes orientations du plan comme l'augmentation de la fraction valorisée des OM, un compostage des déchets verts et fermentescibles accru, la réduction des exportations à l'extérieur du département, la sensibilisation des consommateurs et des industriels à la nécessaire réduction des emballages. Mais elles ont demandé un échéancier beaucoup plus serré et doté de moyens financiers.

Non à une nouvelle usine d'incinération

Lors de l'enquête publique suivant cette révision, Bretagne Vivante, avec les autres associations, s'est prononcée contre toute nouvelle usine d'incinération à l'ouest du département, considérant qu'en plus des pollutions qu'elles génèrent, les usines sont des aspirateurs à déchets. Elles sont aussi un obstacle à une politique volontariste de réduction à la source et à une valorisation matières maximale.

Vers plus de compostage

Dans le même esprit, Bretagne Vivante a participé au groupe de travail proposé par la préfecture dont l'objectif était d'aider au positionnement des collectivités pour la valorisation des déchets organiques. Nous nous sommes intéressés aux différents procédés de traitement de ces déchets verts et fermentescibles : compostage individuel, de quartier, industriel, méthanisation, traitement par la chaux. Ce travail a été présenté à la dernière commission de révision du plan en décembre 2004 devant les représentants des collectivités du département. En matière de tri et traitement des ordures en général, il y a eu quelques avancées depuis l'an dernier, les élus commencent à prendre conscience de l'énorme retard de la Loire Atlantique mais il reste tant à faire !

Mais les déchets fermentescibles sont rarement pris en compte. Pourtant une expérience de compostage individuel est en cours à l'ouest du département sur les communes de Cap Atlantique. Dans la Communauté Urbaine de Nantes, on expérimente aussi et ce sont les habitants de Bouguenais et d'Orvault qui vont bientôt recevoir des composteurs. On estime que le compostage peut alléger la poubelle de 25% de son poids. Nous espérons que notre travail contribuera à la propagation de cette pratique.

En ce début d'année, faisons le vœu que les orientations prises en 2005 pour la gestion des déchets de notre département le seront dans le plus grand respect de notre environnement.

Une nouvelle réserve dans le Pays de Châteaubriant, à Moisdon-la-Rivière

Le site, situé sur une propriété privée, d'une surface de 91,55 ares se présente globalement comme une prairie naturelle sèche; le sol y est peu profond avec du schiste affleurant, recouvert de pelouses xérophiles ; dans les cuvettes, des mares alimentées essentiellement par l'eau de pluie et de ruissellement se sont formées; certaines sont temporaires, et ressemblent plutôt à des gazons amphibies desséchés l'été. Trois d'entre elles sont particulièrement intéressantes car elles possèdent des plantes rares :

♦ *Ranunculus nodiflorus* ou renoncule à fleurs nodales, protégée au niveau national et dont il n'existe que trois stations dans la Région Pays de la Loire, sur les communes de Moisdon -la- Rivière et Grand-Auverné. Cette espèce a été intégrée à la stratégie d'actions en faveur de douze plantes prioritaires en Pays de la Loire, mise en place par le Conservatoire botanique national de Brest avec le soutien de la DIREN et du Conseil Régional des Pays de la Loire.

♦ *Lythrum borysthenicum* protégée au niveau régional et dont il n'existe qu'une seule autre station dans le nord-ouest de la France.

La présence de cette dernière espèce avait déjà été montrée par Gadeceau à Ch. Halet en 1912 à la Motte en Moisdon-La-Rivière. Cette information est tirée du Monde des Plantes (n° 287-288) paru en 1952.

Une convention de gestion impliquant 3 partenaires : le propriétaire, le Conservatoire Botanique National et Bretagne Vivante, a été signée en octobre 2004 avec l'objectif de conserver et développer les groupements végétaux, les espèces sauvages rares ou spontanées présentes dans la parcelle. Des travaux de rajeunissement de 2 mares, ont été effectués par une entreprise locale le 30 octobre. Il s'est agi d'en retirer la matière organique accumulée là où il n'y avait pas de plantes, et de limiter le développement des ronces et des prunelliers sur le pourtour. Ces travaux ont été financés par le Conservatoire Botanique avec des fonds provenant des droits d'auteur de l'atlas floristique de la Loire-Atlantique et de la Vendée, cédés par le Professeur Pierre Dupont, dont l'affectation est décidée en commun accord avec l'auteur pour la mise en œuvre de mesures concrètes de conservation au profit de la flore rare ou menacée.

Ce jour-là, les propriétaires nous offraient un accueil très chaleureux chez eux autour d'un verre de l'amitié offert par la section de Châteaubriant. Mr Dupont, nous faisait l'honneur de sa présence ; qu'il soit vivement remercié de permettre, par sa générosité, de telles actions de préservation d'espèces très menacées. Pascal Lacroix du CBN, qui a redécouvert *Lythrum borysthenicum* sur le site, et Dominique Chagneau, botaniste à Bretagne Vivante, nous avaient fait l'amitié de se déplacer, ainsi que Isabelle Paillusson, spécialiste des landes schisteuses sur ce secteur, qui a œuvré pour que cette convention se réalise.

La conservatrice de la réserve est Chantal Julienne. La section Bretagne Vivante de Châteaubriant, assurera un suivi scientifique de l'opération, pendant 5 ans, avec l'appui du CBN. Un grand merci aux propriétaires du site pour leur accueil, leur cordialité et leur disponibilité sans lesquels cette action ne pourrait être conduite.

Un petit texte qui vient de loin, là bas en dessous de Madagascar, des îles de la Nouvelle Amsterdam, que nous envoie notre amie Gwen adhérente à la section de Nantes partie depuis novembre 2003 comme volontaire civile. Par un message daté du 22 dec elle nous indique qu'elle est sur le retour, après une ultime baignade (en combinaison) au milieu des otaries, nous la retrouverons bientôt à Nantes. Nous vous le livrons avec un peu de retard.

Découverte de la base française Martin de Viviers

Le Territoire des Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF) est un Territoire d'Outre-Mer (TOM), composé de 4 districts : l'Archipel de Crozet, Kerguelen, les îles d'Amsterdam et de Saint Paul et la Terre-Adélie.

Au plein cœur de l'Océan Indien, la base Martin de Viviers sur l'île d'Amsterdam est occupée par une vingtaine de personnes qui y séjournent de 6 mois à un an. La mission est dirigée par un chef de district.

Des militaires sont affectés aux services techniques. Leurs tâches : gestion de la production d'eau douce (eaux de pluie), transmissions radio, entretien de la centrale électrique des infrastructures et équipement de la base. Des ouvriers réunionnais sont présents pour l'entretien et la construction des bâtiments.

Le médecin militaire dispose de moyens médicaux modernes. L'intendance

emploie un cuisinier et un boucher et exporte de la viande bovine de production locale vers les autres bases du Territoire.

Trois personnes de Météo France exploitent la station météorologique. Le climat est relativement doux. Les températures s'échelonnent entre +5°C et +25°C mais les précipitations sont importantes et le vent souffle souvent fortement en hiver. C'est dans l'île d'Amsterdam qu'on mesure et analyse l'air le moins pollué du monde.

Quatre scientifiques Volontaires Civils à l'Aide Technique (VCAT) assurent en liaison avec l'Institut Polaire (IPEV) le suivi des observatoires de sismologie et magnétisme terrestre ainsi que des mesures de composés de l'atmosphère pour le compte de laboratoires du CNRS. Cette année, les activités ornithologiques ont été réduites suite

aux restrictions budgétaires pour la recherche mais devrait reprendre dès la fin d'année 2004. L'ornithologue effectuera alors des travaux sur les populations d'Albatros d'Amsterdam (espèce endémique de l'île), d'Albatros à bec jaune, d'Albatros Fuligineux à dos sombre et de gorfous sauteurs. Il poursuivra également plusieurs programmes sur les otaries.

De belles randonnées peuvent être réalisées sur l'île. Les occupations extra professionnelles : sports en salle, jogging aux alentours de la base, musique, photo ou vidéo... Par beau temps, la pêche à la ligne et la pose de casiers permettent d'améliorer l'ordinaire des repas en poissons et langoustes !

Gwenn Le Corgne
VCAT chimiste sur l'île d'Amsterdam

Les landes de Bilais : une nouvelle réserve pour BV

Les landes de Bilais, d'une surface de 43 ha ont été achetées par la commune de Dréfféac en 1994 (quelques parcelles comme des prairies humides demeurent cependant privées) dans un souci de gestion. L'O.N.F. a ainsi planté 25 ha de feuillus et résineux et la commune y a créé un sentier d'interprétation.

La carte géologique nous indique la présence d'une enclave d'origine volcanique composée de spilites et tufs basiques au sein d'un ensemble schisteux ; c'est pourquoi une partie du site a été exploitée en carrière, laissant aujourd'hui un chapelet de mares oligotrophes.

Les intérêts du site sont multiples :

♦ c'est un écosystème où chaque milieu révèle des espèces peu communes ;

les mares oligotrophes, alimentées essentiellement par l'eau de pluie possèdent lorsqu'elles sont pleines, des herbiers de renoncules (*Ranunculus tripartitus*, *R. peltatus*) et lorsqu'elles sont asséchées, de petites annuelles comme les gentianes : *Cicendia filiformis*, *Exaculum pusillum* ou le jonc nain, *Juncus pygmaeus* ; c'est aussi le lieu d'ébats des tritons palmés et crêtés. Les étangs utilisés par les pêcheurs

accueillent foulques macroules et canards colverts ; on peut y voir la fougère semi-aquatique *Pilularia globulifera* ou l'espèce carnivore *Utricularia australis*. Dans l'ancienne carrière, au printemps, les pelouses xérophiles forment des tapis aux couleurs variées avec *Crassula tillaea*, *Potentilla montana*, *Thymus pulegioides*. La lande mésophile à bruyère vagabonde (*Erica vagans* si peu présente en lande intérieure) nous cache peut-être d'autres individus de Gentiane pneumonanthe, un seul ayant été trouvé jusqu'alors. Dans les prairies humides, soixante espèces floristiques ont été recensées avec des orchidées comme *Coeloglossum viride*, *Orchis laxiflora*, *Orchis ustulata*, sans oublier les boisements et les chemins qui connectent entre eux ces différents milieux ; au total, une vingtaine de plantes rares et/ou protégées. Les insectes sont aussi très présents avec près d'une vingtaine de libellules et d'une quarantaine de papillons dont le damier de la succise.

♦ c'est un site qui rassemble de nombreux habitants de la commune et des environs, pour différentes activités de loisir (balades, chasse, pêche, barbecue...) ou plus agricoles comme la fauche et la gestion du pâturage.

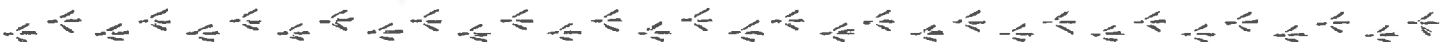
La convention de gestion

Différents problèmes relevés sur le site

(décharge, enrésinement et absence d'entretien de la lande, fauche trop précoce, présence d'écrevisses à pattes rouges...) nous ont amenés à proposer une convention de gestion à la commune qui a été très réceptive car très attachée à ce site et à ses richesses. La convention propose la création d'un comité de gestion présidé par le maire de la commune (créé en octobre dernier) et auquel participera un représentant de chaque structure intervenant directement ou indirectement sur le site (associations de randonnée, de chasse, la LPO, un représentant de la pêche, l'ONF, la communauté de communes...). Le fonctionnement permettra à un groupe études de soumettre des propositions de gestion au comité qui validera ou demandera un complément d'étude avant la mise en place des mesures retenues. BV et la commune feront vraisemblablement partie des trois organes et selon le mot de monsieur le maire : " ce sera un exemple de démocratie participative ".

Alors, il ne nous reste plus qu'à retrousser nos manches !

Isabelle Paillusson,
conservatrice du site



ZOOM sur une réserve : Léniviquel

Léniviquel est l'une des trois réserves gérées par Bretagne Vivante dans les marais de Guérande.

Située à Pradel, près du groupement des producteurs de sel, elle est composée de trois bassins salicoles depuis longtemps abandonnés, une vasière, un cobier et une saline de 16 œillets. Actuellement chacun des trois bassins est alimenté en eau de façon indépendante. Il en résulte un taux de salinité propre à chaque unité. Cette variation permet une diversité intéressante avec notamment cinq habitats naturels inscrits à la Directive habitats.

La vasière qui est alimentée en eau par la bondre (petit étier) de La Héronnière est le milieu le plus salé. Elle est composée d'une mosaïque de végétation : roselières, prés salés et végétation annuelle à salicorne. Le cobier, qui est un bassin clos, est alimenté en eau douce. La saline, qui appartient en partie à des chasseurs, est gérée en eau par ces derniers. Cet habitat de type lagunaire possède un taux de salinité très faible et se couvre

au printemps, d'herbiers flottants à renoncule de Baudot, espèce caractéristique de ces milieux.

Cette réserve aux habitats naturels variés permet de remplir différentes fonctions pour les oiseaux. La roselière offre aux passereaux paludicoles, comme la Rousserole effarvate et le Phragmite des joncs, un site favorable à la nidification. Les étendues de vases recouvertes d'un faible niveau d'eau, attirent les limicoles qui viennent y débusquer des invertébrés. Les talus et les prés salés sont des espaces de repos, même si la présence des chasseurs nuit à la quiétude des lieux.

Enfin, sans gestion, pas de conservation..., deux chantiers sont donc prévus pour 2005 (12 février et 5 mars) avec au programme, arrachage de baccharis, restauration de cuves de vasières et confection d'îlots à sternes.

AGENDA DÉPARTEMENTAL 1^{ER} SEMESTRE 2005

Vous noterez les changements de date suivants

La sortie bota les landes de Billais aura lieu le samedi 7 mai et non le dimanche 8 mai

La conférence " les corridors écologiques " le vendredi 20 mai et non le vendredi 27 mai

<i>Dates</i>	<i>Public</i>	<i>Section Organisatrice</i>	<i>Activités</i>
Jeu 6 janvier	adhérent	Nantes	Galette des rois et Réunion de section Pays Nantais au local à Ttes Aides à 19h
Samedi 8 janvier	adhérent	Châteaubriant	Réunion de section à 15 h et tous les adhérents, sympathisants, et personnes intéressées sont invitées à venir partager la galette des rois à 16h à la maison de l'Ange rue de Couéré près de l'Office du tourisme. Projections de 2 films vidéo dont " les landes de Moisdon et Gd Auverné
Jeu 3 février	adhérent	Nantes	Réunion de section Pays Nantais au local à Ttes Aides à 19h
Ven 4 février	adhérents	ELO	Réunion de section au Bois Joubert 20h
Samedi 5 février	adhérent	Châteaubriant	Réunion de section Chateaubriant au local 10h30-12h30
WE du 12 et 13 février	adhérent	Nantes	Salon Natura à Rezé tenue d'un stand BV
Samedi 19 février	adhérents	ELO	Sortie Lichens (Landes de la Bilais) (Gabriel Carlier) 14h30 église de Dréfféac
Sam 26 dim 27 février	adhérents	ELO	Participation au recensement des oiseaux échoués
Jeu 3 mars	adhérent	Nantes	Réunion de section Pays Nantais au local à Ttes Aides à 19h
Samedi 12 mars	adhérent	Châteaubriant	Réunion de section Chateaubriant au local 10h30-12h30
Samedi 12 mars	Tt public	Nantes	Sortie Ornitho dans les marais bretons St Cyr en Retz (<i>matin</i>)
Samedi 19 mars	Tt public	Nantes	Sortie Bota la vallée de la Divatte et coteaux Rdv 14h parking Décathlon Paridis
Samedi 26 mars	Tt public	ELO	Randonnée BV-SEPNB (secteur Le Rostu ...) (R. Le Goff) 14h à Mesquer (église)
Jeu 7 avril	adhérent	Nantes	Réunion de section Pays Nantais au local à Ttes Aides à 19h
Ven 8 avril	adhérents	ELO	Réunion de section au Bois Joubert 20h
Samedi 9 avril	adhérent	Châteaubriant	Réunion de section Chateaubriant au local 10h30-12h30
Dimanche 10 avril	adhérents	ELO	Sortie chaland en Brière RdV à 9h à Rozé (St-Malo-de-Guersac)
Samedi 16 avril	Tt public	Nantes	Sortie Bota vallée du Havre Rdv 14h parking de Décathlon Paridis
Samedi 23 avril	adhérent	Nantes	Découverte botanique à Drains (49) RdV 13h30 parking Décathlon Paridis (inscription obligatoire)
Samedi 30 avril	Tt public	Nantes	Sortie Ornitho à l'étang de la Provostière à Riaillé (<i>matin et après midi + pique-nique</i>)
Samedi 7 mai	Tt public	ELO	Sortie Botanique sur le sentier des landes de Billais à Dréfféac RdV 14h devant l'église de Dréfféac
Jeu 12 mai	adhérent	Nantes	Réunion de section Pays Nantais au local à Ttes Aides à 19h
Samedi 14 mai	Tt public	Nantes	Sortie Bota les prairies de Loire à St Etienne de Montluc Rdv 9h parking du tram au Cardo
Dimanche 15 mai	adhérent	ELO	Comptage des oiseaux avec la LPO à partir de 8h à Terre de Sel à Pradel (pique-nique)
Ven 20 mai	adhérent	Châteaubriant	Réunion de section Chateaubriant au local à 18h
WE des 21 et 22 mai	adhérents		ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE BRETAGNE VIVANTE
Jeu 2 juin	adhérent	Nantes	Réunion de section Pays Nantais au local à Ttes Aides à 19h
Samedi 11 juin	Tt public	Nantes	Sortie bota - à définir ultérieurement
Dimanche 12 juin	adhérents	ELO	Sortie découverte des papillons en Vallée du Havre (B. Oger) RdV 10h au pied de la Tour
Jeu 16 juin	adhérents	Nantes	Sortie Ornitho en soirée au lac de Grand Lieu (Nantes) réservée aux adhérents bota et ornitho nantais
Samedi 18 juin	adhérent	Châteaubriant	Réunion de section Chateaubriant au local 10h30-12h30
Ven 24 juin	adhérents	ELO	Réunion de section au Bois Joubert 20h
Dimanche 3 juillet	Tt public	ELO	Randonnée en Bière de Bréca à Sandun (A. Lachaud) RdV 9h30 pique-nique

(1) Les sorties sont gratuites, en cas de covoiturage partage des frais entre passagers / pour informations complémentaires :
 pour la section Pays Nantais (Nantes) au local Tel 02 40 50 25 24 (répondeur) ou 02 40 50 34 39
 pour la section ELO (Estuaire Loire Océan à St Nazaire) au 02 40 66 43 54 (répondeur)
 pour la section de Chateaubriant au 02 40 07 23 30 ou 02 99 47 98 28

DATES DE CHANTIERS RESERVES AUX ADHERENTS

Samedi 5 février	ELO	Les landes de la Bilais chantier de débroussaillage RDV 14h place de l'église Dréfféac
Samedi 12 février	ELO	Chantier de nettoyage sur les marais salants de 9h à 12h30 avec la LPO (rdv à Pradel)
Samedi 12 février	Nantes	Réserve de Saffré : chantier de débroussaillage RdV 8h30 parking Décathlon Paridis : Prévoir bottes, gants et pique-nique.
Samedi 5 mars	ELO	Chantier de nettoyage sur les marais salants de 9h à 12h30 avec la LPO (rdv à Pradel)
Samedi 12mars	ELO	Chantier de débroussaillage Landes de La Bilais à 14h30 église de Dréfféac
Samedi 12mars	ELO	Chantier de nettoyage sur les marais salants de 9h à 12h30 avec la LPO (<u>si chantier pas terminé</u>)
Samedi 2 avril	ELO	Chantier de débroussaillage de 2 stations d'Allium ericetorum (heure et lieux à préciser)

CONFERENCES PUBLIQUES

- Vendredi 28 janvier : La faune introduite en Brière 20h salle E maison du peuple à St Nazaire
- Vendredi 25 mars : les plantes calcicoles de L.A. (D. Chagneau) 20h salle E maison du peuple à St Nazaire
- Vendredi 20 mai : les corridors écologiques 20h (Maison du peuple St-Nazaire)

la vie des sections locales

SECTION NANTAISE

Le projet de " jardin potager " des adhérents suite

Petit rappel : le 26 sept remise officielle de la parcelle (150m2) par Mr Dubois (président de l'association des Jardins de la Marrière) pendant la randonnée des jardins potagers

Le 15 octobre état des lieux

Le 26 novembre réunion de travail à la mairie : surprise notre parcelle est intégrée dans un projet plus vaste !, En plus des 20 nouvelles parcelles qui vont s'ajouter aux 70 existantes il y aura la création d'un espace convivial pour les habitants du quartier espaces verts, espace de jeux pour les enfants, un petit plan d'eau avec zone humide, montage d'une éolienne de pompage, bassin de récupération d'eaux pluviales, et le tout avec animations durant l'année. Bretagne Vivante est fortement sollicitée pour participer à cette dynamique. La section a décidé de relever ce défi. Le lundi 13 décembre nous avons été conviés à une visite de cet espace en présence du maire de Nantes et de quelques adjoints, le maire a pris acte de notre engagement devant les caméras de télévision. Comme on dit " ya plus qu'à ... "

En attendant le printemps les jardiniers auront pour tâche d'acheter le petit matériel, les graines. Un petit groupe avec Yves Chépeau va se former pour réfléchir avec l'association Alisée (éolienne) sur le reste du projet.

Annonce de Châteaubriant

Les réunions de la section ont lieu au local un samedi par mois, de 10h30 à 12h30 (sauf en mai : vendredi 20 à 18h)

Adresse du local :

14, Rue César Franck à Châteaubriant
(Rez-de-Chaussée)

L'accueil des nouveaux adhérents se fait en début de réunion de préférence,

Contacts :

Françoise Lacheron 02 99 47 98 28
Chantal Julienne 02 40 07 23 30

Correspondance :

C Julienne La Haute Rinais
44 520 Moisdon-la-Rivière
E-Mail section : julienne.chantal@wanadoo.fr

LA BOTANIQUE SUR INTERNET

Il existe bien des façons d'arriver à la botanique. Beaucoup de naturalistes ont commencé par s'intéresser à une famille comme celle des orchidées, d'autres ont d'abord été ornithologues, rares sont ceux qui sont tombés dedans tout petit...

Avec le développement technologique, les débutants recherchent des renseignements concernant la flore sur le net et certains, comme notre ami François, créent leur site sur leur commune. C'est ainsi que pour la commune d'Oudon, il existe un site internet bien documenté. François y a rentré environ 200 photos numériques de plantes à fleurs et fougères de la vallée du Havre, des boires du bord de Loire et aussi des endroits cultivés. Toutes les espèces sont parfaitement identifiées. Vous y verrez de jolies photos avec un commentaire le plus souvent poétique. Oudon, étant d'une grande richesse floristique, François en a encore pour pas mal de temps avant d'avoir sur son site toutes les fleurs de sa commune.

Bonne promenade sur www.oudon.net

D.C.

Journée conviviale du 23 octobre 2004 à Bois-Joubert



Pour la deuxième année consécutive nous avons organisé à Bois-joubert une journée conviviale. Cette journée a rassemblé plus d'une

trentaine d'adhérents du département autour d'un méchoui. La matinée fut consacrée au ramassage des pommes du verger conservatoire, ce qui nous a permis de fabriquer en 2004 plus de mille litres d'un jus de pommes au goût très apprécié. Ce fut aussi l'occasion pour les adhérents des trois sections départementales de mieux se connaître et de se tenir au courant de l'avancée de nos différentes actions aux quatre coins du département et sur nos réserves. Une expérience à renouveler en 2005.

EXPEDITEUR :

BRETAGNE
VIVANTE SEPNB

6 rue de la ville en Pierre 44 000 NANTES

TIMBRE

DESTINATAIRE :

Bulletin d'adhésion pour un ami
ou si vous souhaitez renouveler votre cotisation pour 2005
A envoyer à Bretagne Vivante - SEPNB
à la section de votre choix, à l'adresse figurant en page 1

Bulletin d'adhésion:

Nom
Prénom
Adresse.....
.....
Ville.....
Code postal.....
Tél:..... Fax:
Email

Adhésion	22 €
Adhésion chômeur et étudiant	7 €
Adhésion conjoint et enfant	4 €
Abonnement à la revue Penn Ar Bed	
non adhérents	23 €
adhérents	19 €
Abonnement au journal des enfants l'Hermine vagabonde	10 €
total	

Section

Ci-joint un chèque de € à l'ordre de
Bretagne Vivante- SEPNB
Date et signature